



**HAL**  
open science

## De l'abriter à l'habiter

Frédéric Vinot

► **To cite this version:**

Frédéric Vinot. De l'abriter à l'habiter. Habiter, 2023, 1. Cabanes et habitations de fortune. halshs-03990203

**HAL Id: halshs-03990203**

**<https://shs.hal.science/halshs-03990203>**

Submitted on 9 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License



## De l'abriter à l'habiter

Frédéric VINOT

**Résumé :**

A partir d'une situation clinique issue d'une action-recherche effectuée au sein du Samu social 06, l'auteur propose une différenciation entre appropriation, investissement et production de l'espace. Le propos ne porte donc pas sur les abris en tant que tel, mais plutôt sur l'usage qui peut en être fait dans la rencontre clinique.

**Mots-clés :**

espace, habiter, psychanalyse, sans-domicile-fixe

**Abstract :**

Based on a clinical situation resulting from an action-research carried out within the Samu social 06, the author proposes a differentiation between appropriation, investment and production of space. The discussion is not about shelters as such, but rather about the use that can be made of them in the clinical encounter.

**Keywords :**

dwelling, homelessness, space, psychoanalysis,

Dans la pratique clinique de la rue<sup>1</sup>, celle des maraudes qui consistent à aller à à la rencontre des dits-SDF, à sillonner la ville, ses lieux et ses non-lieux (au sens de M. Augé<sup>2</sup>), il n'est pas rare qu'un point de contact, un point d'accroche minimal de la parole, s'établisse à propos des façons dont l'espace urbain (un bout de trottoir, un recoin d'immeuble, ou le terre-plein d'une voie rapide, etc.), est approprié par les sujets, la façon dont il est investi ou même produit. Avec ces 3

---

<sup>1</sup> Ce texte est une transcription légèrement retouchée de mon intervention à la Journée d'Etude « Cabanes et habitations de fortune », LAPCOS/MSHS Axe 4, Université Côte d'Azur (16.11.2021). Ce travail a également l'objet d'une présentation orale à la Journée *Inconscient et Espace* (Séminaire du Master Psychopathologie Clinique et Psychanalyse, Aix-Marseille Université) le 7 avril 2022, ainsi qu'au colloque *Espace, corps, cliniques et territoires*, organisé par le CRPMS (Université Paris Cité) le 20 mai 2022. Ces diverses présentations ont permis d'en approfondir le modèle et d'en proposer une nouvelle version écrite articulée au nœud borroméen lacanien (cf. Vinot, 2022).

<sup>2</sup> Pour l'usage psychanalytique qu'il peut être fait de la notion de non-lieu, Cf. Vinot F., 2011.

verbes (approprié/investi/produit), nous avons là 3 modalités différentes de nommer et de penser la relation à l'espace comme elle apparaît dans la clinique de l'exclusion : appropriation de l'espace, investissement de l'espace et production de l'espace. Je m'attacherai à les présenter et les différencier. Présentés ainsi, on pourrait croire que ces 3 modalités sont spécifiques à cette clinique... ce que je ne crois pas. Voici une situation clinique<sup>3</sup> qui pointe l'importance d'interroger la façon dont les intervenants pensent et abordent la question de l'espace et des abris. Mon propos ne porte donc pas sur les abris en tant que tel, mais plutôt sur l'usage qui peut en être fait dans la rencontre clinique.

*L'habitation couverte qu'occupait Monsieur A. était qualifiée par l'équipe du Samu Social de « campement ». De l'extérieur, un agencement de palettes constituait une façade efficace empêchant de voir l'intérieur. La construction, bricolée à partir de matériaux précaires, délimitait l'espace de façon particulièrement claire. La démolition à venir de cette habitation pour cause de travaux de voirie, fut l'occasion de nombreuses discussions avec Monsieur A. L'équipe eut alors la surprise d'apprendre que ce « campement » était en fait nommé « chalet-le-pon » par son occupant. Surpris par cette nomination, nous avons engagé Monsieur A. à en parler. Il expliqua alors que ce nom lui venait d'un autre homme avec qui il avait partagé cette habitation de nombreuses années, et que cela lui permettait –entre autre- de pouvoir recevoir du courrier : grâce à ce nom, il disposait d'une adresse connue des autres. Il en vint également à expliquer ses relations privilégiées avec quelques riverains qui faisaient régulièrement appel à lui pour des petits boulots, de la même façon qu'il pouvait solliciter leur aide. Bref, c'est un lien social relativement dense qui apparaissait, à la suite du nom donné à cette habitation.*

## **1. Appropriation de l'espace**

Si je parle d'appropriation de l'espace, l'espace, ici, est considéré comme pré-existant, et les marques que vient y manifester le sujet sont autant de formes de conquête territoriale. A propos de territoire, je reprendrai la définition qu'en donne Djemila Zeneidi-Henry (2002) : « Le territoire se présente comme un lieu occupé par une personne ou un groupe. Il sert de support à des fonctions biologiques ou sociales. Il implique une appropriation qui passe par des relations de pouvoirs. On observe une personnalisation de l'espace, matérialisée par des marqueurs ou des frontières interpersonnelles. Il repose également sur des significations sociales ou individuelles et engage des rapports identitaires forts ». On peut donc entendre par « territoire » une portion d'espace définie selon une logique dedans/dehors, qui suppose des limites liées à des enjeux de pouvoirs, d'articulation de la loi et du lieu (« qui fait la loi ici ? ») et qui surtout suppose et supporte des enjeux identitaires. Nous avons là quelque chose qui, du point de vue de la psychanalyse, n'est pas sans évoquer une conception moïque de l'espace : le Moi, qui cherche à être maître en sa demeure ! Dans la situation évoquée en introduction, cette dimension d'appropriation territoriale se repère dans les moyens mis en œuvre pour délimiter physiquement les environs de la cabane (ce qui soulève initialement l'imaginaire du *campement* chez

---

<sup>3</sup> Situation tirée du Rapport de recherche « Dimensions psychologiques de l'habiter chez les personnes sans domicile fixe » sous la direction de F. Vinot et J.-M. Vives (2010) financé par la DDASS 06 dans le cadre de l'appel à projets pour les crédits de conduite et d'animation de la politique de lutte contre l'exclusion : ingénierie et outils de la gouvernance-action 3 du BOP 177-Axe 3.

les intervenants), et les efforts pour tracer une distinction claire et plus ou moins fixe entre dedans et dehors.

Penser les différentes formes d'abri de la clinique de la rue sous forme d'appropriation de l'espace public suppose donc un travail du Moi, mais n'est pas également sans faire apparaître une autre question : si une part d'espace fait l'objet d'une appropriation, qui en est dépossédé ? Où l'on voit que les enjeux de rivalité, de pouvoirs, de confrontation ne concernent pas que les Moi des dits-SDF entre eux (lutte pour des espaces, des territoires) mais aussi ceux des habitants proches (c'est l'équivalent du fameux NIMBY, « not in my backyard » : pas de ça chez nous !). D'un point de vue clinique et psychique, ces enjeux territoriaux moïques peuvent avoir une fonction vitale, nécessaire, sur eux c'étaient des bords d'espace comme autant de bords du corps. Tous les cliniciens connaissent ces situations de décompensation délirante, mélancolique, ou somatique qui apparaissent lorsque, suite aux propositions et insistances bienveillantes d'intervenants sociaux, un dit-SDF quitte son coin pour un hébergement d'accueil (Declerck, 2001 ; Dambuyant-Wargny, 2006 ; Douville, 2012). Les limites du Moi, arrachées de leur support spatial, volent alors en éclat.

Cependant, s'il est un point sur lequel les psychanalystes peuvent bien s'accorder depuis Freud (1917), c'est justement, que « le moi n'est pas maître en sa propre maison ». Et ne pas avoir de maison, mais un abri précaire, ne change ici rien à la donne. Pour le dire autrement, le moi n'est pas maître en son territoire. Il y a une limite à l'appropriation, une limite à la pensée territoriale. Non pas une limite qui lui viendrait d'un autre extérieur, puisque celui-ci serait lui-même dans une logique territoriale, mais une limite à la pensée territoriale elle-même. Le moi, le territoire, sont nécessaires, mais ne rendent pas compte à eux seuls de la spatialité de la vie psychique et des fonctions des abris, y compris dans la plus grande précarité. Il y a d'autres pensées de l'espace.

## 2. Investissement de l'espace

C'est ainsi que si je conçois les abris des dits-SDF non plus seulement comme « appropriation de l'espace », mais comme « investissement de l'espace », la question se déplace. A première vue, les deux termes, *appropriation* et *investissement*, peuvent paraître assez proches, mais justement ils sont différents. D'une part, en français, dans son sens financier, l'investissement indique un placement dans le capital d'une entreprise et n'est donc pas forcément équivalent à sa possession, son appropriation. Mais d'autre part, le terme *investissement* est utilisé régulièrement en psychanalyse pour traduire le terme *Besetzung* chez Freud<sup>4</sup>. Dès lors, si l'on parle d'investissement psychique de l'espace, à quoi se réfère-t-on cliniquement ?

Si la notion freudienne d'investissement a évolué, elle met toutefois en valeur l'énergie psychique, notamment pulsionnelle, en tant qu'elle est *mobile*, c'est-à-dire à la fois mobilisée et transformée par l'appareil psychique, ce qui « a pour conséquence de l'attacher à une ou plusieurs représentations inconscientes » (Chemama et Vandermersch, 1998). Et avec l'investissement, l'énergie de l'appareil psychique circule d'une représentation à une autre, ou d'une

---

<sup>4</sup> A ce sujet, J. Laplanche et J.-B. Pontalis (1998, p.212) rappellent que bien que rapprochées les deux significations s'éloignent et les termes allemands et français ne se recouvrent pas exactement. C'est ainsi que parmi ses nombreux sens, *besetzen* a une dimension spatiale signifiant *occuper* (par ex. occuper un lieu ou militairement une ville, un pays) tandis qu'en français *investissement* évoque plus spécialement en langage militaire le fait de cerner une place et non de l'occuper.

instance à l'autre de cet appareil, ou bien encore d'un objet à un autre, cet objet pouvant relever de la réalité. Donc, premier point : mobilité, déplacement. L'espace investi est partie intégrante d'une mobilité psychique. Mais, second point, tout aussi intéressant : dans le monde du sujet, les objets et les représentations qui sont investis prennent des valeurs, qui peuvent être qualitativement hétérogènes, mais qui n'en structurent pas moins le champ de la perception. Autrement dit, l'investissement dote certains objets d'une valeur prégnante, saillante (quelqu'en soit la valeur, positive, négative, là n'est pas le problème) et de ce fait crée des discontinuités, des différenciations dans l'espace. C'est en cela que les investissements d'objets organisent un certain champ de la réalité. L'exemple qui relie parfaitement investissement et espace, c'est la phobie. L'objet phobique n'est pas désinvesti, mais bien au contraire, fortement investi comme « devant-être-évité ».

Dès lors, l'espace investi, s'il est toujours conçu ici comme pré-existant n'est plus compris comme fortification, enceinte à défendre, et ayant comme fonction d'identifier le Moi, le « fort-intérieur » -ça, c'était le cas de l'appropriation-, mais au contraire l'espace investi est un espace support de mouvement, de déplacement et de différenciation. Si je pense les abris des dits-SDF comme lieu d'investissement, alors cela ouvre le questionnement sur une pluralité de lieux d'investissements possibles qui organisent une structuration de l'espace en tant que différencié et des discours qui en témoignent. Pour faire référence à un ancien travail de Thierry Paquot (2005), on pourrait retrouver ici l'ancien sens du mot *habitat*, en tant qu'il ne s'agit pas seulement de l'*habitation* matérielle et protectrice, mais l'habitat renvoie au milieu, aux alentours de l'abri, aux déplacements entre différents points qui ont tous une fonction psychique et sociale, une valence précise, et qui permettent ainsi d'orienter les déplacements. Autrement dit, l'investissement est la condition de l'orientation dans l'espace. Un abri, un lieu investi est également un lieu orienté, pris non plus dans la seule clôture dedans/dehors mais dans un réseau de différenciations.

Dans la situation évoquée en introduction, cette dimension apparaît notamment dans le fait que l'habitation est prise, insérée, dans un réseau d'autres lieux plus ou moins proches, réseau qui permet à la fois des déplacements orientés, mais également l'insertion dans un circuit d'échanges (petits boulots). Le campement n'est plus alors seulement cerné dans une logique dedans/dehors, mais il est ouvert, en lien avec d'autres lieux. Cliniquement, la question devient donc : quels sont les lieux d'investissement (qu'ils soient réels ou imaginaires, fabulés) qui structurent les déplacements et les dits du dit-SDF ? et quel(s) rôles, quelle(s) fonction(s) joue l'abri dans cette articulation de son monde ?

### **3. Production de l'espace**

Enfin, troisième formulation, après l'appropriation moïque et l'investissement différentiel de l'espace, vient la production de l'espace. Qu'un espace soit produit socialement, Henri Lefebvre (1974) l'avait soutenu et démontré. Mais ce à quoi est sensible le clinicien c'est à une autre forme de production de l'espace, psychique cette fois. En quoi cette production n'est-elle ni appropriation, ni investissement ? Avec la production psychique de l'espace nous n'avons plus à faire à un espace pré-existant au sujet, qu'il pourrait s'approprier -ou non-, ou qu'il pourrait investir -ou non, mais nous avons à faire à un espace dont les caractéristiques sont produites par le fonctionnement psychique du sujet, par sa structure. C'est sûrement le plus difficile, le plus

délicat à accepter et à repérer car cela implique de mettre de côté l'idée d'un espace unique d'une réalité que nous partagerions tous. Comme si l'espace relevait d'une catégorie a priori dans laquelle viendraient se loger les individus. Freud<sup>5</sup> et Lacan ont retourné cette conception, à tel point que Lacan (1973) a pu proposer que « l'espace semble bien faire partie de l'inconscient structuré comme un langage ». On voit l'ampleur de ce retournement topologique et cela va même jusqu'à ses éléments les plus matériels. J'ai souvent pris l'exemple du mur et je le reprends. Un même mur n'est pas du tout le même pour un patient paranoïaque qui est convaincu que son voisin peut le surveiller au travers, que pour un patient hystérique qui aspire toujours à rejoindre les jouissances dont le mur le sépare dramatiquement. Je reste convaincu que nous n'avons jamais accès au mur réel, mais que tout un chacun *produit* le mur en fonction de son rapport au langage et au corps et qu'il appelle la réalité. Si le mur est propre à la réalité de chacun, alors il est produit psychologiquement. Le mur n'est ici qu'un exemple, il en va de même pour tout le champ de la perception et donc, de l'espace.

Dans l'exemple évoqué en introduction, le passage du « campement » (dénomination utilisée entre eux par les intervenants) à « Chalet-le-Pont » est capital du point de vue clinique. D'une part, il permet d'ouvrir les échanges et de découvrir la richesse de l'espace dans lequel l'abri n'est qu'un point (certes privilégié) parmi d'autres, mais d'autre part, en prenant soin de préciser que le nom *Chalet-le-Pont* provient d'un autre, Monsieur A. nous donne un élément précieux sur sa position subjective vis à vis du langage. En effet, le rapport à l'acte de nomination est un élément essentiel dans l'habitation langagière. Dans la clinique de la rue, certains sujets ne se font plus appeler par leur nom qui les rappelle à leur filiation et à cet Autre familial auprès duquel ils n'ont plus de place. Ce non au nom peut aussi passer par la perte ou le non-renouvellement des papiers d'identité ou encore de l'*affiliation* au régime de sécurité sociale. Ils se retrouvent alors *sur-nommés* par un « pair » (à défaut ou en lieu de père symbolique), les reconnaissant ainsi dans cette nouvelle vie, dans une nouvelle place au sein du monde. Le surnom les lie parfois à un trait de caractère ou un événement auquel ils sont réduits. La *dé-nomination* par le prénom est, elle, de l'ordre de la réduction, de la perte de filiation, du déni d'avoir été un jour objet du désir de l'Autre, donc investi. Enfin, il n'est pas rare d'observer chez certains dit-SDF, une tendance à l'*auto-nomination* qui n'est pas sans relever parfois d'une tendance psychotisante : une façon de se couper de ses amarres symboliques et d'en inventer d'autres. Comme ce que peuvent vivre les adolescents en errance, ils se réfugient dans un fantasme ou un délire d'auto-engendrement : « je me suis fait tout seul », « je ne dois rien à personne »... diront ceux qui voudraient refuser l'aliénation à l'Autre, refus impossible pour la survie psychique. Or, cette importance psychique du nom vaut aussi pour le sujet que pour les lieux qui font marques signifiantes dans sa vie. Pour Monsieur A., on voit que c'est bien d'un autre qu'il a reçu le nom de son habitation, indiquant ainsi sa position dans l'habitation langagière : nul néologisme psychotique, nulle autonomination délirante, mais plutôt un nom reçu de l'Autre, comme tout nom, comme tout mot (Vinot, 2022). L'espace produit n'est donc ni homogène, ni communément partagé et ce n'est pas un effet d'une quelconque psychopathologie. Pour preuve, cette lettre de Rilke à Norbert von Hellingrath, l'éditeur d'Hölderlin, datée du 13 février 1912. Rilke y parle de son expérience de Paris, qui fut

---

<sup>5</sup> Je rappelle la fameuse citation posthume de Freud datée du 22 août 1938 : « Il se peut que la spatialité soit la projection de l'extension de l'appareil psychique. Vraisemblablement aucune autre dérivation. Au lieu des conditions a priori de l'appareil psychique selon Kant. La psyché est étendue, n'en sait rien. »

d'abord terrifiante et de la façon dont elle a pu évoluer au contact de Rodin, dont il fut le secrétaire. « *C'est grâce à lui, grâce à son œuvre vivante, sur cette colline presque champêtre dominant Sèvres, que je m'accoutumai à l'être incommensurable [Paris] qu'il avait affronté si différemment ; il l'amenait, à demi dompté, tout près de moi ; et, tandis qu'il me permettait de flatter la crinière de son Paris, le pressentiment se formait peu à peu en moi de l'espèce de sauvagerie, de danger et de bon que je pouvais attendre du mien...* »<sup>6</sup>. Son Paris, le mien. Ce n'est ni une appropriation, ni un investissement, mais c'est un Paris à nul autre pareil, en tant que production absolument singulière de la vie psychique.

De même, un abri dans la rue, aussi précaire ou solide qu'il soit, ne permet pas encore de savoir de quel type d'espace il relève. Je pense ici à un patient paranoïaque qui passa pendant un temps ses week-ends dans une cabane de fortune aménagée quelque part dans ce qu'il appelait « sa » montagne. Je le cite : « *je ne suis bien que dans ma montagne. J'aménage un camp. J'y suis en communion avec la nature. J'ai un périmètre de sécurité, je peux tout détecter : si quelqu'un est bruyant, je l'entends et si quelqu'un est silencieux, c'est qu'il ne vous veut pas du bien* ». L'espace est dépendant de la structure psychique de chacun, il en est une émanation (Vinot, 2021). Si « habiter » dépend fortement de cette production psychique de l'espace, il n'en reste pas moins que les deux autres dimensions, appropriation et investissement, sont également essentielles. Ainsi, les intervenants sociaux ou soignants peuvent, doivent, s'appuyer sur ces formes de pratiques spatiales, et les discours dans lesquelles elles sont prises, pour repérer comment pour chaque sujet se nouent appropriation, investissement et production de l'espace.

## **Bibliographie**

- ADAM J.-M. 2001, *Les textes, types et prototypes*, Paris, Ed. Nathan, 205p.
- CHEMAMA R. & VANDERMERSCH B., 1998, *Dictionnaire de la psychanalyse*, Paris, ed. Larousse, 462p.
- DAMBUYANT-WARGNY G., 2006, *Quand on n'a plus que son corps*, Paris, ed. Armand Colin, 230p.
- DECLERCK P., 2001, *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, ed. Plon, Coll. Terre Humaine, 455p.
- DOUVILLE O., 2012, *Clinique psychanalytique de l'exclusion*, Paris, ed. Dunod, 272p.
- FREUD S., 1917, Une difficulté de la psychanalyse, *Œuvres Complètes tome XV*, Paris, PUF, pp.41-51.
- FREUD S., 1938/1985, Fragment du 22 VIII. *Résultats, idées, problèmes*, tome II. Paris : PUF
- JACCOTTET P. 2006, *Rilke*, Paris, ed. Seuil, 185p.
- LACAN, J., 1973/2001, L'étourdit, *Autres Ecrits*. Paris, ed. Seuil. pp.449-495
- LAPLANCHE J. & PONTALIS J.-B., 1998, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 523p.
- LEFEBVRE H. 1974, *La production de l'espace*, Paris, Economica, 512p.
- PAQUOT T. 2005, Habitat, habitation, Habiter : ce que parler veut dire, *Informations sociales*, n°123, pp. 48-54.

---

<sup>6</sup> Cité dans P. Jaccottet (2006, p.52).

VINOT F. 2011, Exclusion sociale et non-lieux : des espaces urbains à la pulsion, *Recherches en Psychanalyse*, n°12. En ligne.

VINOT, F. & VIVES, J.-M. (2010), *Dimensions psychologiques de l'habiter chez les personnes sans domiciles fixes*, Rapport de recherche financé par la DDASS 06. Université Nice Sophia-Antipolis, 70p.

VINOT F. 2021, Métapsychologie de l'habiter : entre clinique et création contemporaine. *Psychologie Clinique*, n°52, pp.9-25.

VINOT F., 2022, à paraître, La psychanalyse est une écologie, *Psychologie Clinique*, n°54

ZENEIDI-HENRY D. 2002, *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*, Paris, Ed. Bréal/CNRS, 288p.